

Recensement fédéral des entreprises

Croissance de l'emploi entre 2001 et 2008 dans le canton de Neuchâtel

Selon les résultats du dernier recensement fédéral des entreprises, le canton de Neuchâtel compte 90.788 emplois à fin septembre 2008. Entre 2001 et 2008, le canton enregistre une hausse de près de 6000 emplois, soit +7%. Cette augmentation a surtout profité aux branches industrielles, horlogerie en tête. Ces informations ont été analysées et étudiées par l'Office cantonal de la statistique.

Les résultats des recensements des entreprises sont précieux car ils reflètent précisément la structure du tissu économique de notre canton. La comparaison dans le temps avec les recensements précédents, notamment 2001 et 2005, permet de dégager des tendances lourdes. On constate ainsi que même si c'est le secteur tertiaire qui compte le plus grand nombre d'emplois dans le canton (près de six sur dix), c'est le secteur secondaire qui a fait office de locomotive entre 2001 et 2008. Ce dernier a ainsi connu une croissance de +14% sur la période, contre +5% dans le secteur tertiaire.

Emploi selon les secteurs économiques, canton de Neuchâtel, 2001 - 2008

	2008	2001	Variation 2001 - 2008	
			absolue	relative
Total	90'788	84'810	+5'978	+7.0%
Secteur primaire	2'580	3'515	-935	-26.6%
Secteur secondaire	34'963	30'636	+4'327	+14.1%
Secteur tertiaire	53'245	50'659	+2'586	+5.1%

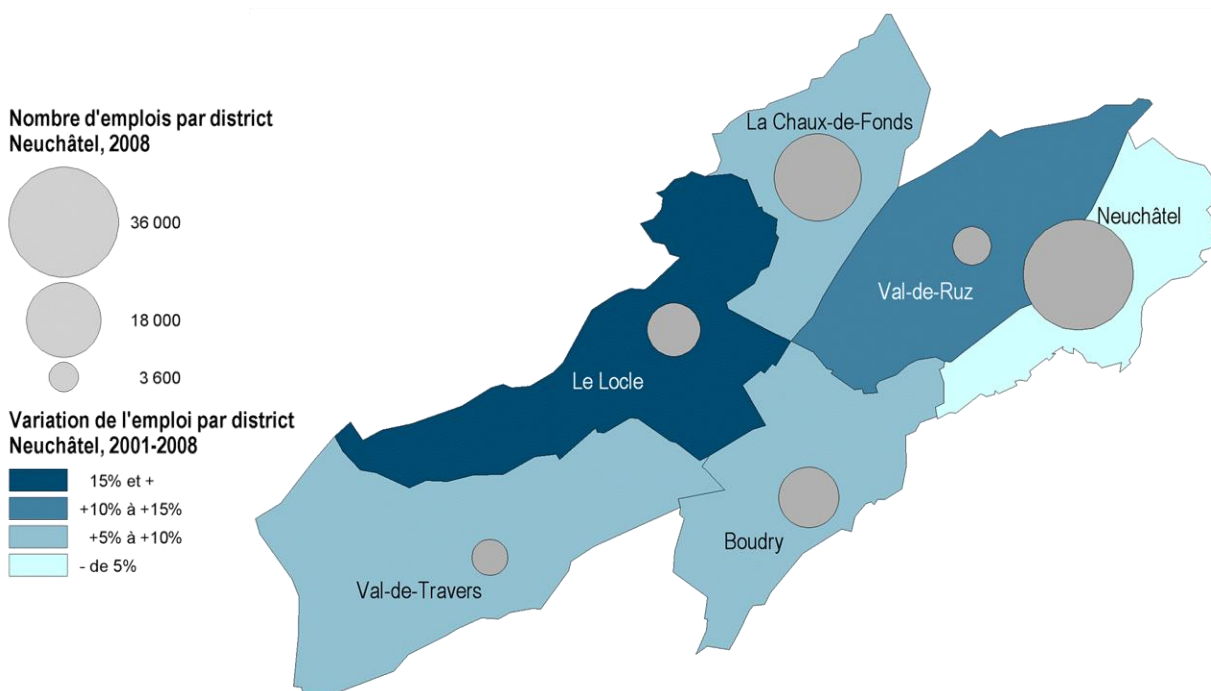
L'horlogerie reste une spécialité neuchâteloise

La branche de l'horlogerie a vu ses effectifs augmenter de près de 4.000 postes de travail entre 2001 et 2008 (soit +46%). Elle confirme ainsi son rôle prépondérant dans le tissu économique neuchâtelois. Dans l'industrie manufacturière, l'horlogerie représente plus de quatre emplois sur dix. En comparaison avec la Suisse, la concentration des emplois dans l'horlogerie est 12 fois plus importante dans le canton de Neuchâtel qu'en moyenne nationale.

Les districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds tirent leur épingle du jeu

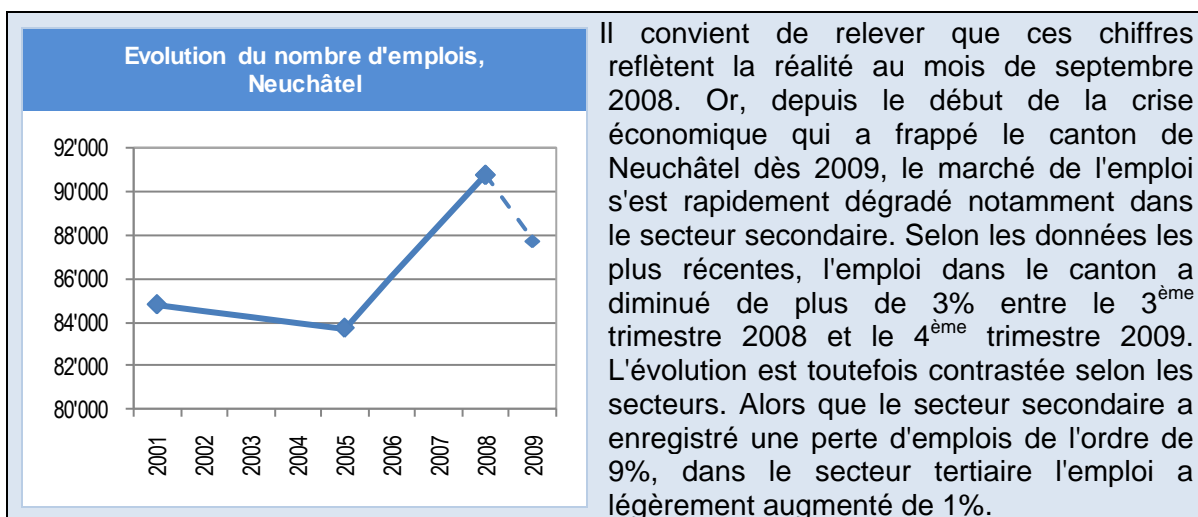
La hausse de l'emploi a notamment profité au district du Locle. Ce dernier affiche une augmentation de 21% (+1.728 emplois) sur la période 2001 à 2008. Le district du Val-de-Ruz enregistre une hausse de 15% (+700). Suivent les districts de la Chaux-de-Fonds (+1.651) et du Val-de-Travers (+396) avec une augmentation de 8%. L'évolution de l'emploi est moins soutenue dans les deux districts du Littoral neuchâtelois. Dans le

district de Boudry la hausse est de 6% (+728) et seulement de 2% (+775) dans le district de Neuchâtel.



Ce recensement des entreprises fait apparaître d'autres éléments comme par exemple que 44% des emplois du canton sont occupés par des femmes. En outre, plus d'une sur deux travaille à temps partiel. Quant aux travailleurs frontaliers, ils occupent un emploi sur dix. Dans le district du Locle, cette proportion passe à plus de un sur trois.

On observe aussi que le tissu économique du canton de Neuchâtel est composé en majorité d'établissements de petite, voire très petite taille : cinq établissements sur six occupent moins de neuf emplois en équivalents plein temps (EPT).



- Ces résultats sont présentés dans un rapport disponible sur internet sur www.ne.ch/stat. Ils peuvent également être visualisés sous forme de cartes géographiques interactives, sous www.ne.ch/cartostat.

Pour de plus amples renseignements:

Frédéric Hainard, conseiller d'Etat, chef du DEC, tél. 032 889 68 00.

Gérard Geiser, chef de l'Office de la statistique, tél. 032 889 68 22.

**Fabio Fiore, chef de projets au Service de l'emploi et à l'Office de la statistique,
tél. 032 889 78 68.**

Neuchâtel, le 21 mai 2010